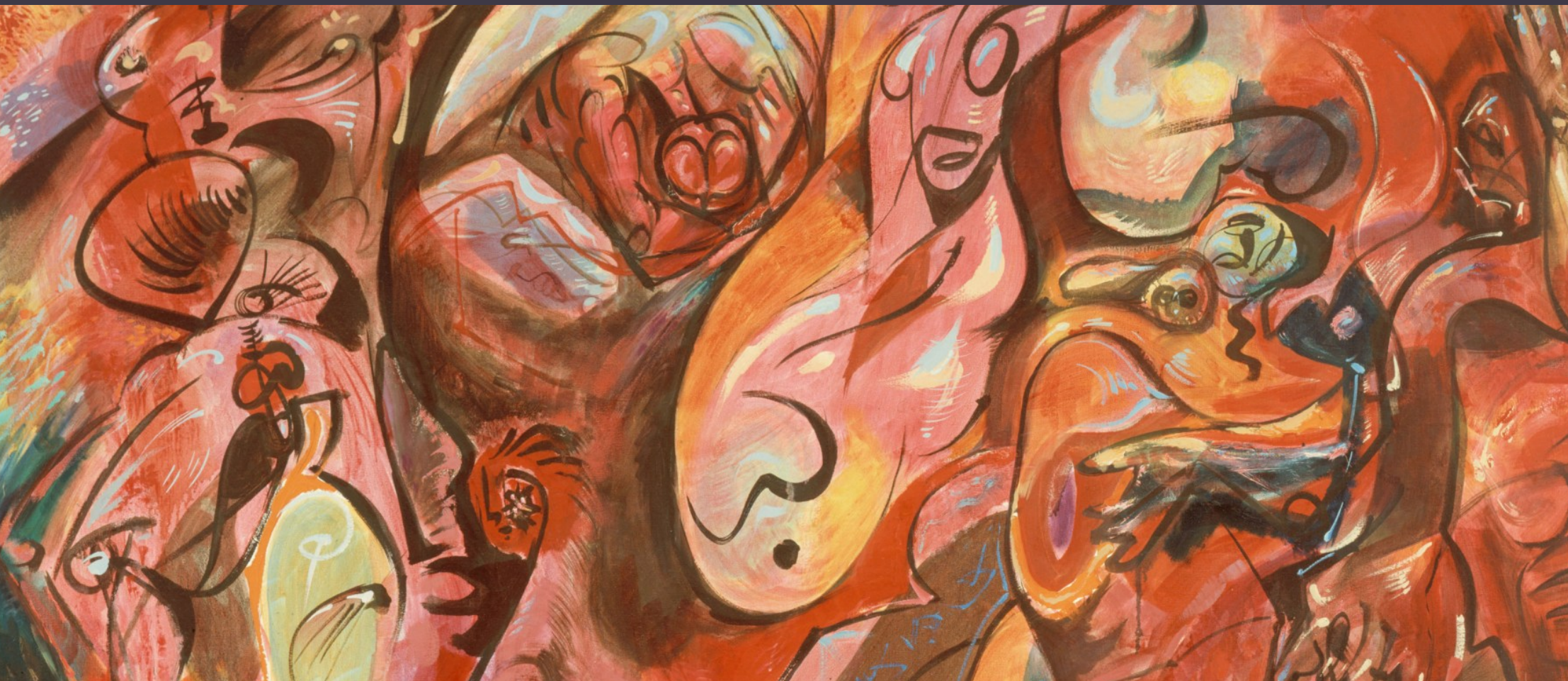


COLLOQUE

L'emprise



6 novembre 2026

de 8h30 à 18h

Grand Amphithéâtre de Sainte-Anne

Une journée organisée par le **CRIAVS Île-de-France**, avec :

Gérard BONNET • Jean-Yves CHAGNON • Fanny DARGENT

Karine DUSFOUR • Max GOLMINC • Roland GORI

Frédéric GROS • Andréa GRUEV-VINTILA • Tristan RENARD



Entrée gratuite sur inscription
criavs.fr/colloque

Image : Engloutissement, André Masson, 1968



A r g u m e n t

Penser l'emprise

L'emprise s'invite aujourd'hui comme une notion permettant de rendre compte des processus et des effets de la dépossession subjective, lorsque la violence et la domination infiltrent les sphères de l'intime, du social, du politique. Loin de se réduire à une relation interindividuelle pathologique, l'emprise traduit des rapports complexes de pouvoir, organisant le rapport à l'autre, mais aussi à soi, à l'aune des notions de consentement et de contrainte.

Ce colloque a pour ambition de penser cette complexité de l'emprise, dans une perspective pluridisciplinaire croisant les regards philosophiques, sociologiques, historiques, psychanalytiques, et juridiques. Il s'agit ainsi d'appréhender ce qui distingue le phénomène des autres formes de pouvoir, d'autorité et d'influence. Comment l'emprise se construit-elle, se maintient-elle, et quels sont ses ressorts intra et intersubjectifs, collectifs voir structurels ?

Deux champs feront l'objet d'une discussion particulière au cours de cette journée. Premièrement, celui du contrôle coercitif, notion juridique émergente et mise en avant dans l'abord des violences conjugales, familiales, sectaires ou institutionnelles. Le contrôle coercitif permet en effet de penser, en droit, l'emprise comme un processus continu, fait de micro-contraintes, de menaces diffuses, d'isolement, de surveillance et de désorganisation psychique, bien au-delà des seuls actes violents objectivables. Il interroge les limites du droit pénal classique et pose la question d'une autre forme de violence à la fois désubjectivante et déresponsabilisante.

Ensuite, le champ des violences sexuelles, celles que l'emprise rend possibles, et parfois indicibles. Considérer l'emprise dans le cadre de ces violences spécifiques permet de considérer que celles-ci peuvent être aussi bien l'instrument que l'aboutissement du processus d'assujettissement du corps et de la subjectivité des victimes. Certainement permet-elle de donner du sens à la sidération et au silence des victimes, à la culpabilité et aux phénomènes – ainsi qu'aux résistances sociales, judiciaires et institutionnelles à la reconnaissance de ces violences.

En ouvrant un espace de dialogue entre disciplines, ce colloque vise à décroiser les savoirs, et à produire une pensée critique de l'emprise à la hauteur de ses enjeux contemporains. Il s'adresse aux chercheurs, cliniciens, professionnels du champ social, judiciaire et sanitaire, mais aussi à toute personne engagée dans la compréhension et la prévention des violences et des formes modernes de domination.

Programme

- 8h30 *Accueil des participants*
- 9h *Propos introductifs par l'équipe du CRIAVS Île-de-France*
- 9h15** ***La relation d'emprise ou la complication du consentement***
Frédéric GROS, philosophe, professeur de pensée politique,
Sciences Po Paris
- 10h10** ***Les logiques de l'emprise***
Roland GORI, psychanalyste, membre d'Espace analytique,
professeur honoraire des universités
- 11h10 *Pause*
- 11h30** ***Emprise et conformisme***
Fanny DARGENT, psychanalyste, directrice du CRMPS, professeur
de psychopathologie clinique, Université Paris Cité
- 12h30 *Pause – déjeuner libre*
- 13h45** ***Table ronde sur le contrôle coercitif***, avec :
- Le contrôle coercitif : comprendre, repérer, nommer***
Andréa GRUEV-VINTILA, maîtresse de conférences HDR
en psychologie sociale, Université Paris Nanterre LAPPS & CREF-EFIS
- De l'emprise au contrôle coercitif : changement de focale dans les médias***
Karine DUSFOUR, réalisatrice de documentaires
- L'approche du ministère public***
Max GOLMINC, substitut du procureur au parquet de Paris
section mineurs
- 15h30 *Pause*
- 15h45** ***Table ronde sur l'emprise sexuelle***, avec :
- Hyperactivité, agression sexuelle et emprise dans l'hypermodernité***
Jean-Yves CHAGNON, psychologue-psychothérapeute,
professeur émérite en psychopathologie clinique, USPN
- L'emprise : une rupture du contrat entre les deux sujets***
Gérard BONNET, docteur en psychologie, psychanalyste (APF),
directeur de l'EPCI
- Emprise, domination ou engagement ?***
Tristan RENARD, sociologue, CRIAVS Midi-Pyrénées,
coordonnateur du CRESAM-Occitanie
- 17h15 *Synthèse par l'équipe du CRIAVS Île-de-France*
- 18h *Fin de la journée*

*Sur place, le stand de la librairie **L'embellie** proposera des ouvrages en lien avec la thématique.*

Accès

Entrée piétons uniquement par le 1 rue Cabanis, Paris 14e
Suivre les indications « Grand Amphi » (environ 5 minutes de marche depuis l'entrée)

En transports en commun

Métro 6 Glacière
RER B Denfert-Rochereau
Bus 88/62 René Coty
Bus 21 Glacière - Tolbiac
 Glacière - Auguste Blanqui

À vélo

Stations Vélib' 14125 et 14007

En voiture

Parking Sainte-Anne
100 rue de la Santé, Paris 14e



Entrée gratuite sur inscription
criavs.fr/colloque